

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 3

Rubrik: Rapports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORTS

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SAR pour l'exercice 1993

Conformément au mandat que lui a confié l'assemblée générale, la Commission de vérification des comptes a procédé à leur contrôle, au domicile du caissier, le samedi 29 janvier 1994.

Elle a procédé par sondage en examinant les pièces du CCP, de la caisse et de la banque. Les comptes des mois de janvier, février et décembre ont été examinés en détail.

L'état des titres a également été vérifié en détail et correspond à l'état dressé par les banques respectives.

L'exercice boucle avec un excédent de **Fr. 7942.80** qui, additionné au solde 1992 de **Fr. 16 768.55**, donne un nouveau chiffre de fonds propres de **Fr. 24 711.35**.

La commission a constaté que trois sections sont en retard pour effectuer le paiement de leur dû et invite les comités à remédier à cet état de choses. Elle a également constaté que les intérêts du **Fonds Bertrand** ont été utilisés pour des encouragements à des chercheurs à raison de Fr. 300.— chacun. Une somme plus importante pour le chercheur du Liebefeld devrait pouvoir être mise à disposition de cette institution.

La commission invite les délégués à approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge aux organes responsables.

Elle tient à remercier particulièrement le caissier pour son dévouement.

Romont, le 29 janvier 1994.

Pour la section des Alpes
Claude Forel

Pour la section Basse-Broye
L. Nicod

Pour la section d'Avenches
H. Dietiker

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Pour un bon départ printanier, nourrissage stimulant de fabrication artisanale avec du pur sucre et du miel du Jura neuchâtelois.

- **NOUVEAU: en barquettes alu 8 × 11 × 3,5 cm (env. 300 g)**
- Plaques pour ruches suisses 28 × 10 × 2 cm.

P. Paratte, apiculteur,
Grandes-Crosettes 15, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 62 56.

Rapport du service de la Bibliothèque pour l'exercice 1993

Quarante-quatre demandes de livres et de cassettes vidéo ont été passées en 1993.

Il a été prêté :

à 8 membres vaudois	17 volumes	13,6 %
à 6 membres valaisans	20 volumes	16,0 %
à 6 membres neuchâtelois	9 volumes	7,2 %
à 5 membres fribourgeois	16 volumes	12,8 %
à 4 membres jurassiens	9 volumes	7,2 %
à 2 membres genevois	5 volumes	4,0 %
à 1 membre zurichois	1 volume	0,8 %
à 1 membre bernois	3 volumes	2,4 %
33 membres	80 volumes	100,0 %

Les revues suivantes seront reliées et pourront être demandées en prêt :

R 2 *Journal suisse d'Apiculture* 1993

R 3 *Schweizerische Bienen-Zeitung* 1993

R 24 *La Belgique apicole* 1993

R 46 *Apitalia* 1993

R 02 *L'Abeille de France* 1993

Malheureusement, même après tous les contacts téléphoniques et maintes recherches, il me manque les journaux suivants pour faire relier les périodiques en question :

R 43 *La Santé de l'Abeille* janvier-octobre 1993

R 09 *Abeilles et Fleurs* février et juillet-décembre 1992
janvier-novembre 1993

R 03 *Revue française d'Apiculture* mai-décembre 1993

Est-ce que quelqu'un est en possession de ces journaux apicoles et serait prêt à les mettre à disposition de la bibliothèque apicole de la SAR ?

Si oui, je vous en suis d'avance très reconnaissante.

La bibliothécaire: **E. Brügger**

Institut agricole de Grangeneuve, 1725 Posieux

Rapport 1993 de l'assurance vols et déprédations

9 cas signalés et réglés en 1993, pour la somme de Fr. 8641.—.
2 cas en cours.

Il est à noter et répéter que vous devez absolument marquer d'un signe distinctif vos ruches, surtout celles qui sont facilement transportables (Dadant, etc.). De ce fait, lors d'un vol, nous pourrions décrire ce signe dans notre journal SAR, ce qui mettra certainement la puce à l'oreille de nos inspecteurs (conf. rapport 92 JSA 1-2, p. 39). Dans l'intitulé de notre assurance, il y a le mot VOLS, or il m'est très désagréable de lui associer APICULTEUR, car ce n'est certainement pas un éleveur de pigeons qui va s'approprier une ou plusieurs ruches... Alors, collègues, soyez vigilants et coopérez dans nos recherches afin de démasquer et dénoncer ces habiles preneurs; ne vous dites pas simplement «de toute façon il y a l'assurance»!

J.-P. Cochard

Votre administrateur dispose :

– de diplômes de membre d'honneur	Fr. 4.—
– de cahiers de comptabilité (pour le concours des ruchers)	Fr. 5.—
– d'insignes SAR	Fr. 4.—
– de fiches personnelles	Fr. —.50

Votre versement, au CCP 10 - 1480 - 6 : Société romande d'apiculture, Lausanne, fait office de commande, sous communication du bulletin de versement. Merci.

Joseph Girard, 1680 Romont

À VENDRE RUCHER SUISSE

Désirant quelque peu diminuer mon activité apicole, celle-ci m'occasionnant d'énormes déplacements, j'offre à vendre un rucher démontable de 24 ruches suisses individuelles dont toutes les colonies sont de race carniolienne. Le rucher comprend armoire à cadres, extracteur électrique radial, maturateur, clarificateur et tout le matériel nécessaire à l'apiculture.

Pour traiter en début de saison, prière de s'adresser à **M. Paul Aeschlimann**, commissaire cantonal, **2732 Reconvilier, tél. (032) 91 38 73, ou 91 25 03** aux heures des repas.

Contrôle du miel – Rapport d'activité 1993

A partir du 15 avril 1993, j'ai en quelque sorte pris un train en marche. Le travail d'organisation pour 1993 avait déjà été assuré par François Cottet. Je profite du présent rapport pour lui adresser mes vifs remerciements pour sa précieuse collaboration dans ma mise au courant.

De mon activité, je relèverai notamment :

- établissement et expédition des directives 1993 aux 50 contrôleurs de sections et SAR ;
- traitement de 36 commandes de matériel pour les contrôleurs de sections ;
- mise à jour des listes des contrôleurs pour 1993 et communication pour l'« Agenda apicole 1994 » ;
- établissement des récapitulations annuelles et rapport d'activité.

La récolte 1993 fut très irrégulière et surtout moins abondante, moyenne 9,2 kg (– 29 %), qu'en 1992 si l'on s'en tient aux chiffres globaux.

Nous avons eu à procéder à 650 (– 12 %) contrôles correspondant à l'analyse de 666 échantillons représentant 147 (– 18 %) tonnes de miel provenant de 15 961 (+ 9 %) ruches (ruches 2^e récolte comprises). Ces quantités ont provoqué la commande de 30 353 labels et 3000 étiquettes.

Les résultats des analyses par réfractomètre manuel se répartissent comme suit, en ce qui concerne la teneur en eau :

- inférieure à 15,9 % : 184, soit 27,5 % (1992 : 19,0 %)
- de 16 à 17,9 % : 445, soit 67,0 % (1992 : 71,5 %)
- de 18 à 18,5 % : 26, soit 4,0 % (1992 : 7,0 %)
- supérieure à 18,5 % : 11, soit 1,5 % (1992 : 2,5 %)

Malgré que l'on puisse se réjouir de constater un déplacement vers les teneurs inférieures, nous devons encore enregistrer des échantillons qui accusent des teneurs supérieures à 18,5 %. Amis apiculteurs, laissez à vos abeilles le temps de faire le travail qu'elles savent si bien faire !

Pour 1994, il nous serait agréable de pouvoir constater que la tranche supérieure à 18,5 % n'est plus utilisée.

Cette année sera une année de transition en ce qui concerne l'organisation du contrôle du miel SAR. En effet, un nouveau règlement, basé sur celui de la FSSA, est en cours d'élaboration. Les premiers cours de formation seront vraisemblablement dispensés par la FSSA cette année déjà.

Je tiens également à souligner l'excellente collaboration et le sérieux du travail tant des contrôleurs de sections que des contrôleurs SAR. A toutes et à tous un chaleureux merci.

A relever, en ce qui concerne les contrôleurs SAR, que M. Jean-Louis Héritier sera remplacé par M. Bernard Pignat. Merci et bonne «retraite» à M. Héritier, et bienvenue à M. Pignat.

Que 1994, pour nous tous et nos abeilles, réponde à notre attente !

Contrôle du miel SAR
Maxime Schaller

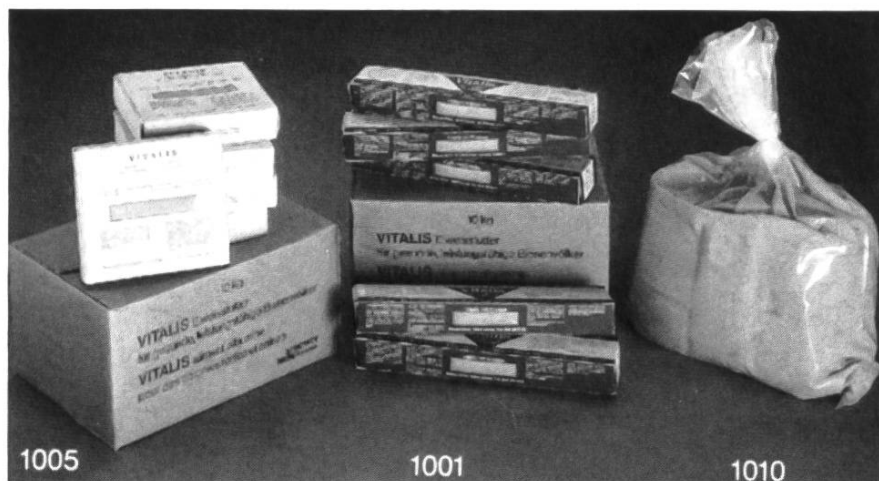
Récapitulation des contrôles 1993

<i>Section</i>	<i>Contrôles</i>	<i>kg</i>	<i>Ruches*</i>
Fédération vaudoise			
1. Les Alpes	11	1 970	211
2. Avenches	4	1 001	89
3. Basse-Broye/Payerne	19	3 335	343
4. Bière			
5. Chamossaire			
6. Cossonay	63	26 455	2 275
7. Côte vaudoise	14	2 193	315
8. Grandson	32	5 585	597
9. Gros-de-Vaud	14	2 997	322
10. Haute-Broye	4	970	72
11. Jorat	6	480	79
12. Lausanne	42	8 541	852
13. Lucens	13	2 050	266
14. Menthue	10	3 115	253
15. Morges	9	1 110	132
16. Moudon	11	1 795	246
17. Nyon	54	9 983	1 590
18. Orbe	19	5 225	722
19. Pays-d'Enhaut			
20. Vallée de Joux	5	1 700	300
Total	330	78 505	8 664
Fédération neuchâteloise			
21. La Béroche	1	400	45
22. Côte neuchâteloise	4	625	114
23. La Chaux-de-Fonds	6	865	79
24. Montagnes neuchâteloises	11	5 000	402
25. Val-de-Ruz	5	1 140	220
26. Val-de-Travers			
Total	27	8 030	860

	<i>Section</i>	<i>Contrôles</i>	<i>kg</i>	<i>Ruches*</i>
	Fédération genevoise			
27.	Genève	109	25 770	2 586
	Total	109	25 770	2 586
	Fédération valaisanne			
28.	Sierre	2	150	40
29.	Sion	2	350	70
30.	Hérens			
31.	Conthey			
32.	Martigny	8	1 850	226
33.	Entremont	9	1 745	166
34.	Saint-Maurice	6	1 820	191
35.	Monthey	9	1 830	196
	Total	36	7 745	889
	Fédération fribourgeoise			
36.	Abeille fribourgeoise	20	3 299	438
37.	Marly	14	2 380	260
38.	Broyarde	41	6 585	641
39.	Lac français	13	2 910	304
40.	La Glâne	30	5 720	633
41.	La Gruyère	16	2 070	281
42.	La Veveyse	12	3 630	335
	Total	146	26 594	2 892
	Fédération jurassienne			
43.	Ajoie/Clos-du-Doubs	2	550	70
44.	Franches-Montagnes			
45.	Jura-Nord			
	Total	2	550	70
	Fédération du Jura bernois			
46.	Erguel-Prévôté			
47.	Pied-du-Chasseral			
	Total général	650	147 194	15 961

* Le nombre de ruches comprend les ruches de l'éventuelle 2^e récolte.

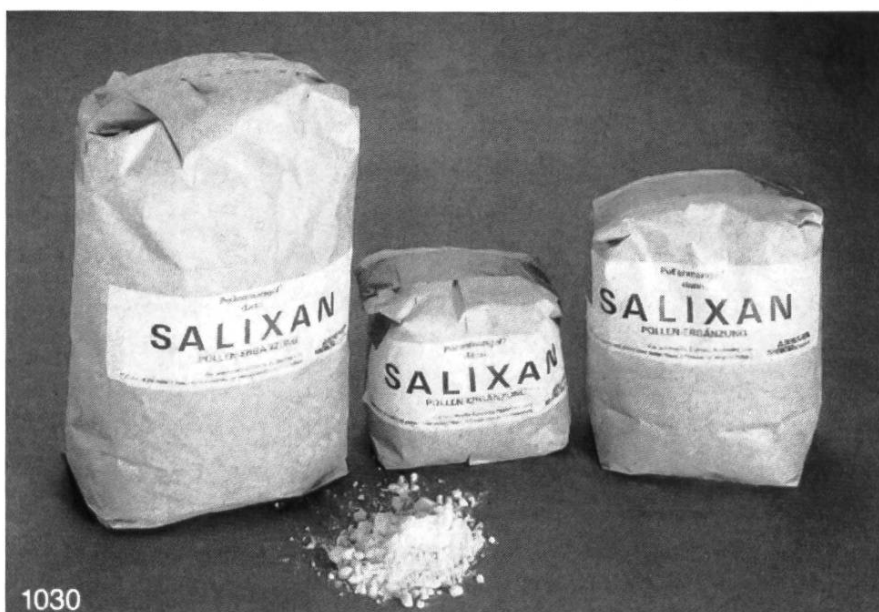
VITALIS, le meilleur



Pourquoi? VITALIS, aliment albuminé de renommée universelle, renforce les colonies et en favorise une croissance harmonieuse.

L'expérience le prouve: les colonies auxquelles on a administré du VITALIS récoltent pour le moins un appoint en miel de 1 kg, ce qui est donc rentable!

SALIXAN – le complément du pollen



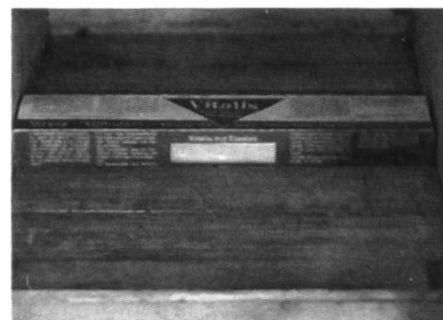
SALIXAN remplace le pollen et donne aux abeilles ce dont elles ont besoin pour élever assez tôt une forte génération de jeunes.

SALIXAN contient environ 50% de protéine assimilable qui est indispensable aux abeilles.

Fahrbachweg 1 • 5444 Künten
Tél. (056) 96 13 33 • Fax (056) 96 33 22

Les meilleurs résultats avec VITALIS au printemps!

Dès le moment où les abeilles ont effectué leur vol de purification, à fin février-début mars (régions de montagne plus tard), les colonies ont diminué. C'est à ce moment que l'on dépose 1 kilo de VITALIS **directement sur les cadres de couvain** et la génération des nouveaux couvains prospère immédiatement.



1001 VITALIS	par kg	6.50
dès 10 kg		6.30
dès 20 kg		6.—

1005 VITALIS paquet spécial pour Spühler, Helvetia, DB et DT, etc., 14 x 15 cm	par kg	6.50
dès 10 kg		6.30
dès 20 kg		6.—

1010 VITALIS en sac de 10 kg	par kg	
dès 10 kg		6.—
dès 20 kg		5.70

Plus grandes quantités, prix spécial

Aux prémices du printemps, la ponte commence. Il n'est pas certain que vos abeilles trouvent à temps du pollen frais en suffisance. Pour pallier cette carence éventuelle, donnons-leur du SALIXAN.

1030 SALIXAN	le kg	6.45
dès 10 kg	le kg	6.30
dès 20 kg	le kg	6.10

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Note de l'administrateur – Où va votre cotisation ?

Cette rubrique, sollicitée par d'aucuns, aurait pu s'intituler «Rapport du caissier», ou «Commentaires sur les comptes 1993»!

Je n'ai pas la prétention d'expliquer des éléments vraiment nouveaux. Les chiffres que vous découvrirez dans ce *JSA* parlent d'eux-mêmes. Je ne suis d'ailleurs diplômé ni en gestion, ni en comptabilité. Je considère néanmoins que l'efficacité et le travail valent tout certificat de capacité. Bien des économies sont possibles lorsqu'une attention soutenue est portée à la gestion. Si les années grasses peuvent cacher des faiblesses, les temps difficiles les révèlent. Ma tâche consiste aussi à veiller que ce qui est dû rentre, puis à rétribuer équitablement, et à échéance convenable, les différents collaborateurs à la vie de notre société.

Alors, où va votre cotisation ?

Votre cotisation de Fr. 34.— tombe au compte «Cotisations des membres des sections», lequel se présente avec Fr. 143 272.—, ce qui confirme que 4213 membres se sont acquittés de leur cotisation 1993. En 1992, 4325 apiculteurs romands ont versé leur obole.

Pourtant, ce compte ne représente que 50 % des recettes de la SAR.

Aux cotisations des membres des sections, je propose de leur attribuer les charges suivantes (je suis seul responsable du choix de ces comptes et de ces chiffres):

Assemblée des délégués, vétérans		9 216.15
Comité, président, secrétaire		7 449.—
Gérance et loyer		3 000.—
Fournitures de bureau (la moitié)		793.50
Port, téléphone et taxes CCP		1 159.80
Impôts et AVS		1 716.60
Stations d'observation		998.60
Assurances RC		4 662.—
Prestations de tiers (la moitié)		361.—
Frais de la bibliothèque		4 276.85
Frais du journal	109 789.85	
Annonces (à déduire)	25 243.60	84 546.25
Cotisations à charge		7 928.—
Vulgarisation	89 775.65	
Recettes (à déduire)	82 402.40	7 373.25
Concours des ruchers		922.55
Frais de garde (frais de la banque)		252.50
Divers (révision des comptes, jubilés, une partie)		5 723.—
Total		140 379.05

Je constate qu'avec ces charges retenues, votre cotisation de Fr. 34.— est utilisée par Fr. 33.32.

J'espère que l'on ne me portera pas grief d'avoir ressorti tel montant dans tel compte, ou de n'avoir pas retenu telle dépense, ou telle recette, de tel compte.

Je n'ai pas mentionné ci-dessus certains comptes car ils sont attribués aux fonds.

D'aucuns remarqueront la différence de Fr. 2892.95 entre les deux totaux ci-dessus. Alors j'en déduis que cette différence est absorbée par le bénéfice 1993.

Le CC SAR va proposer une augmentation de la cotisation 1995 de Fr. 1.—, lors de la prochaine AD.

J'invite vos délégués à la prochaine AD à réfléchir si cette augmentation est suffisante. Pour 1994, le journal va renchérir de 2% et le nombre de membres va à nouveau diminuer (voir budget 1994: 4100 membres).

J'ai constaté encore que le CC SAR ne se réunit pas assez souvent; il manque au moins une séance. Merci de m'avoir prêté attention.

Mes meilleurs vœux pour 1994 à tous et beaucoup de plaisir auprès de vos abeilles.

Joseph Girard

VOL DE RUCHE

Une ruche type Rithner a été volée à Collombey (VS). Couleur bleue, toit alu, marque RG frappée à l'extérieur et à l'intérieur. Apiculteurs et inspecteurs, ouvrez l'œil!

Avisez le (024) 33 11 55

LA MIELLERIE COMTOISE

vous propose un matériel apicole de qualité.

Cire pure gaufrée 1^{er} choix, le kilo FF 50.—.

Emballages verre, cadres, ruches, etc. Tarif sur demande.

39230 Toulouse-le-Château, Jura, France
Tél. 84 85 52 30 - Fax 84 85 50 27

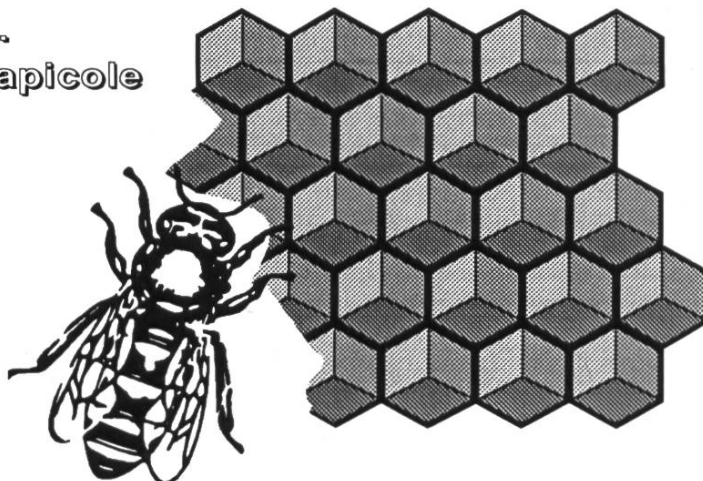
De la ruche à l'alvéole...
tout le matériel apicole

ARTAPIS

B. & A. Lehmann

2722 LES REUSSILLES

☎ + Fax **032 / 97 45 77**



Nos heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :

17.00 - 19.00 h

Samedi:

9.00 - 11.00 h

Un grand choix chez le petit fournisseur

- Pépinière, ruches et ruchettes en divers systèmes :
Schneider / DB pavillon ou pastorale / **Bürki et autres**
- Caisses à nucléi et à essaim - à usages multiples
- Cadres en tilleul de 1^e qualité - divers systèmes
- Cires gaufrées - bâtisse prompte et régulière
- Matériel d'élevage - dernières nouveautés
- Matériel pour l'extraction et le conditionnement du miel
- Outillage courant, nécessaire au rucher
- Produits de nourrissage
- Documentation apicole

Notre nouveau catalogue apicole 1994, richement illustré, sera bien entendu à disposition de tous les intéressés, dès sa prochaine parution.